



La géographie prioritaire concerne des zones urbaines denses, a priori mieux desservies par les transports. Pourtant, **les habitants des quartiers prioritaires (QPV) se déplacent moins que la moyenne nationale**, quel que soit le mode de transport. En 2018, leur part de déplacements était presque deux fois inférieure à celle hors QPV. La marche et les transports en commun y sont davantage utilisés, tandis que le vélo et la voiture restent sous-représentés.

Les QPV concentrent de nombreux jeunes et ménages sans véhicule. **Répondre à la diversité des besoins de mobilité est essentiel pour garantir le « droit à la ville » et un accès équitable aux services urbains**. La mobilité est un enjeu social, et la mobilité active (marche, vélo) un enjeu de santé et d'environnement. L'OMS recommande 30 minutes à 1 h d'activité physique par jour, alors que la sédentarité est le 4^e facteur de mortalité mondial ; quant à la pollution liée aux transports thermiques, les habitants les plus pauvres risquent trois fois plus de mourir lors d'épisodes de pollution que les plus riches selon l'UNICEF (2021), en raison d'expositions cumulées (air intérieur dégradé, bruit, chaleur) et d'un manque de moyens pour s'en protéger.

De nombreux freins limitent les mobilités durables en QPV :

- **Insécurité** : deux fois plus ressentie qu'ailleurs (ONPV 2018), freinant la marche, le vélo ou les transports collectifs.
- **Financiers** : coût du véhicule, du permis ou d'un abonnement de transport.
- **Pratiques** : absence d'espace sécurisé pour garer un vélo.
- **Psychologiques et socio-culturels** : difficulté à lire un plan de transport, image négative des bus ou métro, peur de sortir de son quartier, absence d'apprentissage du vélo.
- **Géographiques** : quartiers construits en périphérie, isolés par des axes routiers ou situés sur des hauteurs, rendant la voiture quasi indispensable.

Des solutions existent : accompagnement via des plateformes mobilités ou maisons du vélo (repair cafés, vélo-écoles), développement des mobilités partagées (aires de covoiturage), aides à l'acquisition ou à la location de véhicules, politiques locales de transports en commun plus abordables, et infrastructures sécurisées (locaux vélos, scooters).



Partenaires mobilisables

- **Agence de la transition écologique (ADEME)** : a une expertise sur les politiques publiques de mobilité et peut financer des projets
- **Associations locales de cyclistes** : promeuvent et défendent la pratique du vélo comme mode de transport durable
- **Banque des territoires** : finance des projets en la matière
- **Maisons du vélo** : sensibilisent et équipent les habitants à l'usage du vélo
- **Plateformes mobilité** : accompagnent les habitants vers l'autonomie dans leurs déplacements et produisent des études locales ([guide sur le montage de plateformes de ce type](#))
- **Région et intercommunalités** pilotent les politiques publiques de mobilité durable



Outils et ressources

- [Réseau vélo et marche](#) (ex Club des villes et territoires cyclable et marchables) est une association d'élu qui produit une newsletter et anime des journées/webinaires ainsi que des études ([dont une dédiée aux QPV](#))
- [La fresque de la mobilité](#) permet de mieux comprendre les enjeux de la mobilité bas carbone et d'identifier des actions possibles
- Les **documents d'urbanismes** à prendre en compte pour une mobilité des quartiers connectée au reste de l'agglomération (Plans vélos, Plans de déplacement urbains)
- [Le Fonds vert](#) peut financer des projets de mobilités douces (pistes cyclables) ou partagées (aires de covoiturage)
- Le [Laboratoire de la mobilité inclusive](#) propose de nombreuses ressources (études, webinaires, formations)
- Le [Dispositif Savoir Rouler à vélo](#) accompagne des enfants vers une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège



Retour(s) d'expériences

- [Rendre vélonome les habitants du quartier prioritaire d'Avranche, action d'une vélo-école en QPV](#) (ORS-CREAI Normandie, CRPV de Normandie, 2019)



Pour aller plus loin

- [Les mobilités actives dans les contrats de ville 2024-2030](#) (ANCT, 2025)
- [Mobilités durables : des enjeux socioécologiques aux perspectives locales](#) (Pôle Ressources, CRPV Ouest Francilien, 2021)
- [Se déplacer dans les quartiers, la ville, et au-delà](#) (Les cahiers du développement social urbain, 2025)